



PRÉFECTURE DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Marseille, le 18 JAN. 2022

Bureau du cabinet

RR/29111

Madame, Monsieur

Par courrier du 14 novembre 2021, vous avez appelé mon attention sur les nuisances sonores engendrées par l'organisation des festivals d'été au pied du château du Parc Borely.

S'agissant des nuisances, j'ai transmis votre courrier à la direction départementale de la sécurité publique pour que cette situation soit évoquée lors du prochain conseil de sécurité du 8^{ème} arrondissement.

Ces conseils, qui se réunissent tous les 15 jours, rassemblent autour des policiers l'ensemble des partenaires de la sécurité (élus, police municipale, éducation nationale, bailleurs, CIQ) afin d'apporter des réponses opérationnelles et concrètes aux problématiques de sécurité du quotidien.

En revanche, le volet organisationnel relève de la Ville de Marseille à qui j'ai relayé votre requête.

Soyez assurés que les services de police resteront vigilants à la situation que vivent les riverains de ce secteur afin de garantir leur sécurité et leur tranquillité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète de police
des Bouches-du-Rhône
Le Directeur de cabinet

Rémi BOURDU

Collectif des riverains
du parc balnéaire du Prado et du parc Borely
C/O CIQ
125, rue du commandant Rolland
13008 Marseille